

MOLLON



LOYES



VILLIEU



## ELLE ARRIVE !



Après un semestre éprouvant pour tous, la commune et le SIEA ont repris les discussions et les travaux concernant le développement de la fibre sur VILLIEU LOYES MOLLON.

Ainsi, des conventions ont été passées entre les deux parties sur l'installation des postes de raccordement à VILLIEU, avenue Charles de GAULLE (bibliothèque et angle rue des Écoles) et rue de la Gare (lotissement le Clos des Colombes).

Des propositions à venir pour les postes "Nœuds de Raccordement de fibre Optique" (NRO) à LOYES rue Montaplan (vers le cimetière), à MOLLON Grande Rue, vers le parc BONNAMOUR et à VILLIEU chemin de Chavagneux. D'autres acquisitions de parcelles privées sont en négociation pour permettre le développement tant attendu par toutes et tous de la fibre optique.

La municipalité organisera prochainement des réunions publiques pour vous tenir informés de l'avancement des travaux et sur les démarches qui seront à faire pour vous raccorder au réseau fibre.

## EDITO



Eric BEAUFORT  
Maire

En ce mois de septembre 2020, nous sommes toujours confrontés à la COVID 19 qui perturbe l'ensemble de nos vies et de nos activités depuis le mois de mars. Toutefois, les enfants ont tous pu réaliser leur rentrée scolaire, même si les protocoles restent encore très proches de ceux du mois de juin et donc toujours très contraignants. Aussi, pour l'accueil périscolaire et la cantine, nous avons décidé de continuer à utiliser le centre Innovance, plus adapté au respect des gestes barrières. Cette décision n'est pas sans incidence sur la gestion globale de cette salle pour les locations et son utilisation par les associations.

Concernant ces dernières nous leur avons présenté, le 8 septembre dernier, le protocole sanitaire de la COVID 19 de location des salles, afin qu'elles puissent reprendre au plus tôt leurs activités en toute sécurité et en respectant les prérogatives spécifiques et les gestes barrières. Ce protocole correspond à la législation à l'instant présent et pourra être modifié compte tenu de l'évolution du contexte sanitaire. Globalement, l'ensemble des activités habituelles retrouveront leur place, seules certaines associations utilisant le centre Innovance seront éventuellement déplacées.

Nous rencontrons un seul problème, avec le Twirling Bâton, pour qui nous n'avons pu trouver, dans la commune, un espace adapté. Nous allons accompagner cette association afin d'essayer de trouver une solution dans les communes voisines.

Concernant les autres locations et festivités, elles seront étudiées au coup par coup, en fonction de la législation du moment. Je vous invite donc à prendre contact avec la mairie pour tout projet à venir.

Dans ce contexte inhabituel je souhaite néanmoins à toutes et à tous une excellente rentrée.

A bientôt.

## Comme d'antan



Depuis quelques jours, les services techniques de la commune ont mis à la disposition des résidents du foyer logements, des bacs à jardiner contenant des herbes aromatiques, des fleurs, des cucurbitacées et des mini légumes.

Un bon prétexte pour retrouver les gestes d'autrefois et profiter des herbes aromatiques telles que le persil, la menthe, la ciboulette ou encore le romarin, pour assaisonner leurs plats au quotidien.

### Explications :



Annoncé le 16 mars dernier par le gouvernement, le confinement mis en place dès le lendemain pour lutter contre le Coronavirus, a perturbé toute l'organisation économique, industrielle, touristique, etc. et bien naturellement des services de santé, de notre pays.

Les événements culturels, sportifs et festifs ont, eux aussi, été fortement impactés par cette mesure sanitaire. Des protocoles ont été mis en place pour garantir, dans certains cas, la sécurité et la protection du public. Déposé en préfecture par les forains eux-même, celui de la vogue présentait des mesures toutes particulières pour assurer un maximum de sécurité sanitaire ; il a donc été validé. En l'absence du bal, la vogue, considérée similaire à un marché, a reçu l'autorisation d'être maintenue.

L'application d'un tel protocole et surtout, la mise en place de toutes les mesures de sécurité obligatoires et adaptées à l'organisation de la fête de la musique, se sont avérées bien trop complexes pour notre commune. Malgré toute la bonne volonté, l'envie et la motivation des membres du Comité des Fêtes, ce dernier n'a pas pu assurer le maintien de cet événement tout comme celui du 13 juillet. Concernant ce dernier, le contrat avec le fournisseur du feu d'artifice permettait, en cas d'impossibilité, le report l'année suivante. Nous vous donnons donc rendez-vous le 13 juillet 2021.

Concernant le festival d'humour prévu du 8 au 10 octobre 2020 au départ maintenu, le passage en zone rouge a contraint le Comité des Fêtes à le reporter également en 2021.

Nous espérons tous que rapidement toutes ces festivités, gage de l'animation de notre commune, pourront à nouveau nous permettre de nous retrouver en toute convivialité.

Maintien des événements : OUI / NON

**BGS** Electricité Générale, Maintenance et services

Dépannage, Installation, Travaux, Conseils...



06 52 73 29 19



Philippe  
BUSIRIS

Les Grandes Terres, Villieu Loyes Mollon contact@busiris.net www.busiris.net

Ent. **JMFernandes**  
Plâtrerie - Peinture

Petits travaux de carrelage  
Décoration

06 60 55 80 83

Buchin - 01800 Villieu Loyes Mollon  
04 37 86 01 99

Patines sur meubles

## Lutte contre les incivilités



Qu'elles soient matérielles (voitures brûlées, panneaux détériorés, murs tagués, équipements cassés, etc.) ou comportementales (musique trop forte, wheeling, insultes, etc.), les incivilités deviennent insupportables.

Tout ne peut pas être mis sur le dos du confinement, le "savoir-vivre", le respect, la politesse et la discipline, voilà ce qui manque à ces délinquants.

Pour lutter contre ces fléaux, la commune emploie un policier municipal. Seul, avec des pouvoirs très limités, il ne peut assurer une sécurité totale, d'autant que la plupart des incivilités sont perpétrées en dehors de ses horaires de travail.

Heureusement, depuis plusieurs années, la municipalité déploie sur l'ensemble de son territoire, un réseau de vidéosurveillance. De plus en plus nombreuses, les caméras de ce réseau sont

d'une grande efficacité et ont permis, à plusieurs reprises, d'identifier puis d'arrêter les responsables de méfaits.

Le dispositif "Voisins vigilants" a également été mis en place sur la commune pour accroître la surveillance.

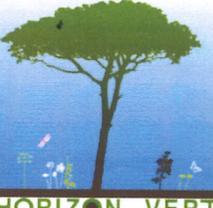
Une étroite collaboration avec la gendarmerie est également entretenue.

Malheureusement, tout cela ne suffit pas et il est regrettable de constater encore trop souvent du vandalisme, des agissements irrespectueux ou des comportements routiers dangereux.

La municipalité s'efforce de mettre en place des dispositifs et des réglementations pour garantir la tranquillité dans la commune. Elle n'a malheureusement pas beaucoup de pouvoir pour agir.

Aussi, lorsque vous êtes témoin ou victime d'un désordre quelconque, n'hésitez pas à contacter la gendarmerie en composant le 17. Seules les forces de l'ordre ont le pouvoir d'intervenir dans le respect des lois.

La municipalité ne peut, quant à elle, qu'inviter les parents à prendre leur responsabilité d'éducateurs et de protecteurs et les marginaux à accepter de vivre en communauté et d'en respecter les règles de vie.



Conception, création et entretien d'espaces verts  
Engazonnement Tonte Débroussaillage  
Plantation Taille et Élagage  
Pavage et Maçonnerie Paysagère  
Arrosage automatique

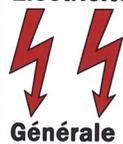
**Bastien NUGIER**  
06 22 56 67 65

Conception, création et entretien d'espaces verts  
HORIZON VERT - 90 rue Montpelier - 01800 Villars Jumeau - Tél. 04 74 37 31 38



**Entreprise de maçonnerie**  
**s.a.r.l J. MENAND**  
Fondée en 1959

1049 Av Charles de Gaulle • 01800 VILLIEU • Tél. 04 74 61 02 85  
Email : eric.menand@wanadoo.fr • www.maconnerie-menand.fr



**Electricité**  
**Générale**

SARL Entreprise **Serge JUNET**  
L'engagement total pour la qualité

**04 74 61 35 14**

640 rue Neuve - 01800 RIGNIEUX LE FRANC - Fax : 04 74 61 30 88

# Une rentrée pas comme les autres

Malgré la situation sanitaire que notre pays traverse actuellement, le gouvernement a autorisé la réouverture des écoles et permettre ainsi la reprise de la vie scolaire.

A Villieu Loyes Mollon, la rentrée s'est déroulée le mardi 2 septembre 2020, avec comme mot d'ordre, l'application du protocole sanitaire du 26 août 2020.

Cette journée s'est bien passée et les enfants étaient contents de pouvoir enfin retrouver leurs camarades et même si c'était dans le cadre scolaire, cette liberté de sortir après un confinement très long leur avait donné le sourire.

La maternelle a ainsi accueilli 153 élèves répartis dans les 6 classes et 272 enfants ont rejoint les 10 classes élémentaires.

Pas de nouveauté côté enseignants, Alexia DEVOGHELAERE, directrice de l'école maternelle, encadre la même équipe :

## Petites sections :

Viviane BERGERON

Anne-Lise COUDERT / Élodie CHRISTIN

## Moyennes sections :

Sylvie MAZALLON

Muriel POLLET

## Grandes sections :

Véronique DAM

Alexia DEVOGHELAERE / Laëtitia MARIE

**ATSEM :** Claudine BELARDE – Joëlle CURTET – Laurence KINGLER  
Martine MONTEIL

et Thierry CAPRA, directeur de l'école élémentaire, encadre lui aussi la même équipe :

**Classes de CP :** Mme BOYADJIAN - M.ALLIOD - Mme TOSEL

**Classe de CP/CE1 :** Mme CASLOT - Mme TESTUZ

**Classe de CE1 :** Mme LANCO

**Classe de CE1/CE2 :** M.PEGON

**Classe de CE2 :** Mme MARILLY



**Classe de CM1 :** Mme COINDRE - Mme TENEZE - Mme GRAPPE

**Classes de CM2 :** M. CAPRA - Mme MARIE - M.GIROD

En cette période très particulière en raison du Coronavirus, la rentrée n'était cependant pas tout à fait comme les autres. La distanciation physique, le port du masque, le respect des gestes barrières ont quelque peu modifié les habitudes.

Malgré le respect des mesures préconisées et mises en place en concertation avec l'Éducation Nationale pour limiter au maximum la propagation du virus, un enfant de l'école élémentaire a été touché. Comme vous avez pu le lire dans le communiqué de presse du 8 septembre dernier publié par la municipalité. Cela a entraîné la fermeture de la classe de CP et le placement en isolement des élèves de la classe concernée. Cette décision ne pouvant pas être prise par le Maire, c'est l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui a donné l'ordre de fermeture. (voir le communiqué de presse "Covid19" sur le site de la mairie - [www.mairievlm.fr](http://www.mairievlm.fr)) Aucun autre cas a été déclaré depuis le 8 septembre et l'élève concerné a repris sa scolarité normalement.

Dans cette conjoncture difficile, il est indispensable que les parents se sentent impliqués. Il est de leur responsabilité de respecter les gestes barrières et d'éviter les regroupements devant l'école. Chacun doit s'adapter aux règles sanitaires prescrites dans le protocole élaboré par les services de l'Etat pour la sécurité de tous.

## Côté périscolaire

La pandémie due au coronavirus (COVID 19) nécessite d'adapter les conditions d'accueil des enfants.

Il nous faut désormais apprendre à vivre et pour ce qui nous concerne plus immédiatement, à accueillir les enfants aux temps du coronavirus. Cela impose d'appliquer rigoureusement les gestes barrières, d'être attentifs à l'apparition de symptômes et plus généralement de repenser nos manières de faire. Et pour autant, nous ne devons pas oublier ce qui est le cœur de notre action : accompagner les parents et accueillir les enfants avec attention et disponibilité.

- L'application des gestes barrières est une préoccupation constante
- Lavages des mains
- Port du masque FFP2 par les salariés en continu

Nous avons dû repenser notre façon de travailler afin de nous adapter au mieux à ce nouvel environnement.

- L'espace restauration ainsi que le périscolaire ont été transférés au centre Innovance pour respecter la distanciation physique.
- Le protocole sanitaire, nous a contraints à ne plus offrir le petit déjeuner et à alléger le goûter
- Les animateurs ont dû adapter les activités aux restrictions sanitaires

Toutes les mesures mises en œuvre, entraînent une surcharge de travail et un stress important pour les salariés, notamment en restauration. Cela nous oblige à être en constante évolution afin d'améliorer le fonctionnement tout en observant l'application stricte des règles sanitaires.

# Un été actif pour nos seniors

Malgré la COVID 19 et la canicule, nos seniors ne se sont pas laissés morfondre et démoraliser. Grâce au CCAS, ils ont pu participer à des animations et effectuer leur première sortie.

## Hommage à Saint-Exupéry

A l'occasion des 120 ans de Saint-Exupéry, né le 29 juin 1900, les résidents du foyer logements "Les Ecureuils" de Villieu Loyes Mollon ont, durant un après-midi, cet été 2020, retracé sa riche biographie.

De là est née l'idée de confectionner des petits moutons (en référence au "Petit Prince") à l'intention des enfants du centre Saint-Exupéry, La Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) "Les Planètes" de Mollon.



Concentration, motricité fine, respect des consignes ont été les maîtres-mots de cette activité pour les résidents.

Ces petits pompons en forme de moutons pourront alors être portés sur un cartable, une trousse d'école ou autre...

Ils ont été remis à la MECS quelques jours après la rentrée des classes. Une de montrer aux enfants de la MECS que, malgré l'épidémie de COVID, les résidents du foyer logements pensent à eux et les encouragent pour leur année scolaire.



## Zoothérapie

Lundi 7 septembre, les résidents qui le souhaitaient, ont participé à la première séance de zoothérapie (médiation animation). Cochons d'Inde, lapin et chien étaient au rendez-vous pour le plus grand plaisir de nos seniors. Car mine de rien, l'absence de contact avec les animaux est un réel manque



vembre et décembre. Les résidents ont clairement dit avoir hâte de les retrouver.

## A l'ombre des arbres

Mercredi 9 septembre, les résidents qui le souhaitaient, se sont donné rendez-vous, à l'ombre des arbres du Clos Quinat, pour un déjeuner pique-nique.

Quoi de mieux que de se retrouver en extérieur, pour profiter des beaux jours en sachant que le confinement a été très rude pour nos aînés et que l'avenir est plus qu'incertain.

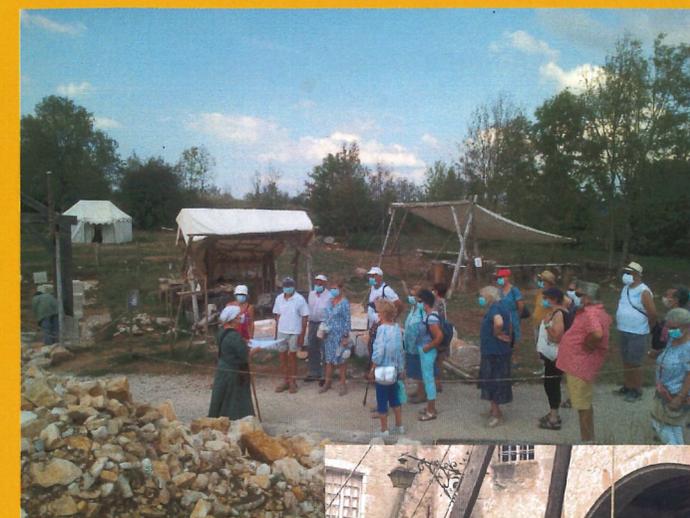


pour nos aînés qui, depuis leur enfance, ont été habitués à vivre avec ces petites bêtes à poils.

Deux autres séances auront lieu en no-



## Retour au Moyen-âge



Pour sa première sortie annuelle gratuite et visite guidée, le CCAS organisait un voyage dans le temps, en accompagnant nos seniors jusqu'à la commune de Aranc, pour flâner quelques heures dans la cité médiévale de Montcornelles.

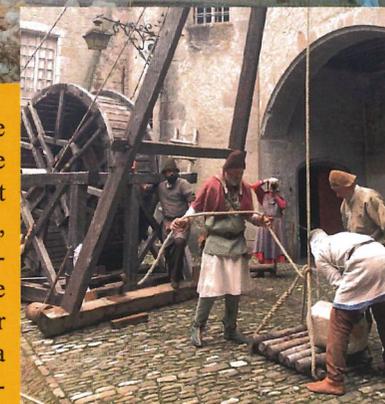
Un village entier où le temps semble s'être arrêté au V<sup>e</sup> siècle et qui revit petit à petit grâce à de nombreux bénévoles, des passionnés qui redonnent vie à ce lieu, selon les savoirs-faire, les outils et les techniques de l'époque.

Nous vous rappelons que ces animations ne sont pas réservées aux seuls résidents du foyer "Les Ecureuils", mais ouvertes à tous les habitants de la commune ayant plus de 65 ans.

Renseignements et inscriptions auprès de Pauline, animatrice du CCAS, en mairie ou sur le 04 74 61 04 60.

## Information

En raison de la situation sanitaire actuelle, le traditionnel repas de Noël sera remplacé par le colis de Noël pour tous les habitants de plus de 70 ans.

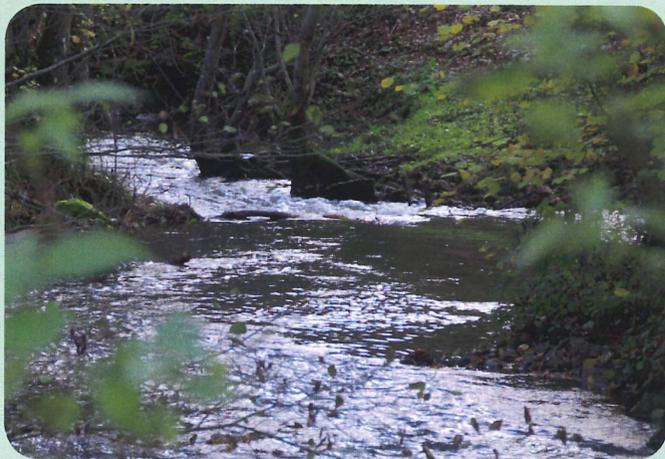


## Carré vert

### ECO CITOYEN

#### Les prélèvements d'eau saisonniers dans le Toison : un usage encadré

Depuis 2001, dans notre département, les prélèvements réalisés dans nos rivières et utilisés pour l'irrigation agricole, sont soumis à autorisation préfectorale temporaire. Elle est



délivrée annuellement par une procédure mandataire portée par la chambre d'agriculture de l'Ain. En 2020, le Toison a été concerné par trois prélèvements : deux sur notre commune et un sur la commune de Rigneux le Franc. Les chiffres 2019 les plus significatifs à retenir :

- Volume annuel sollicité : 64 450 m<sup>3</sup> (en légère baisse après les fortes augmentations des années antérieures)
- Débit maximal de prélèvement sollicité : 35,4 l/s en pompes cumulés
- Débit minimal de la rivière admissible (mesuré sur la station de Rigneux): 52 l/s

L'arrêté préfectoral du 22 avril 2020 reprend certaines observations de la Commission Locale de l'Eau de la basse vallée de l'Ain (instance de concertation du bassin versant) sur la fragilité de la rivière en période d'étiage. L'arrêté interdit tout prélèvement entre 11 h et 17 h. Il permet au Préfet de restreindre, d'organiser ou d'interdire les prélèvements en raison du faible débit de la rivière en période de sécheresse.

### Confinés mais, en chantant

C'est avec regret que le concert de juin de Viva La Musica a été reporté en 2021. Tous confinés, les choristes ont néanmoins continué à chanter et se sont retrouvés "virtuellement" grâce au travail remarquable de leur chef de chœur Philippe DELEURENCE. Vous pouvez découvrir quelques vidéos de leurs prestations sur leur site [www.vivalamusica01.com](http://www.vivalamusica01.com) et leur page Facebook.

C'est le 3 septembre que chanteuses et chanteurs se sont enfin retrouvés "en chair et en os" pour reprendre leur activité, avec toute la bonne humeur qu'on leur connaît, du bon pied mais surtout sur la bonne "voix".

Retrouvez-les chaque jeudi au centre Innovation.

Viva La Musica

### Annulation du festival

Le Comité des Fêtes de Villieu Loyes Mollon et la production AC PROD ont pris la difficile décision, la mort dans l'âme, de reporter en 2021 notre festival d'humour.

Vous l'aurez compris, au vu des restrictions sanitaires "Covid 19" actuelles dont les protocoles évoluent de jour en jour défavorablement, nous ne pouvons pas prendre le risque de contamination du public, des intervenants, des artistes, et du déficit financier des organisateurs, sachant qu'une décision préfectorale peut tomber à tout moment et annuler toutes manifestations le jour même.

Nous nous faisons, ainsi que le public, une immense joie d'accueillir, dans notre village, les candidats au concours d'humoristes, Pierre PALMADE et MADO LA NICOISE.

Ce n'est que partie remise, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !

Très cordialement

Michel BOZZACO et toute son équipe.

Festival d'humour

## Agenda

### NOVEMBRE 2020

**Samedi 07 - Vente de boudin** - Place St Pierre

Organisée par : La Société de chasse

Renseignements : 06 88 41 61 33

**Mercredi 11 - Commémoration Armistice 14/18**

Monuments aux morts

Organisée par : Anciens combattants

Renseignements : 04 74 61 04 48

**Samedi 14 - Atelier** - Annexe de Loyes

Organisée par : Souffle et vibrations - Yoga

**Vendredi 20 - Beaujolais nouveau** - Place St Pierre

Organisée par : Les Classes en 1

**Samedi 21 - Atelier** - MPTM

Organisée par : Corps et souffle - Qi Gong

Renseignements : 06 10 84 89 15

### DÉCEMBRE 2020

**Samedi 05 - Fête des lumières** - Place St Pierre

Organisée par : Le Comité des fêtes

Renseignements : 04 74 61 21 63

**Dimanche 06 - Vente de pain d'épices** - Place St Pierre

Organisée par : Gym volontaire

Renseignements : 06 83 24 44 48

**Samedi 12 - Vente de pain d'épices** - Place St Pierre

Organisée par : Gym volontaire

Renseignements : 06 83 24 44 48

**Dimanche 13 - Vente d'huîtres** - Place St Pierre

Organisée par : Les Classes en 1

**Dimanche 20 - Vente d'huîtres** - Place St Pierre

Organisée par : Les Classes en 1

## Institut de beauté - Onglerie

L'espace d'un Instant  
227 avenue Charles de Gaulle  
01800 Villieu